Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 32 (1986)

Heft: 2

Rubrik: Vacances d'été en Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VACANCES D'ÉTÉ EN SUISSE

(Suite de notre N° 1)

Les familles accueillent les enfants gratuitement. Or, les expériences ont montré que des difficultés peuvent survenir lorsque la famille d'accueil découvre qu'elle vit dans de moins bonnes conditions financières que l'enfant qui lui est confié.

Dans de tels cas, nous nous voyons obligés de recommander un placement dans un home d'enfants ou dans une colonie. Dans les deux derniers cas (demande de placement dans un home/situation financière) les parents doivent prendre une participation aux frais à leur charge.

Dans des colonies de vacances

Nous organisons nos propres colonies dans plusieurs régions de Suisse. Elles sont destinées aux enfants de 10 à 15 ans. Les parents devront prendre à leur charge une participation financière correspondant à leurs moyens.

Durée et dates des séjours

Juillet et août : Séjours de vacances d'environ 5 semaines en Suisse. Les dates sont fixées en fonction des vacances dans le pays de domicile. Le consulat vous indiquera les dates exactes des voyages en groupe.

Toute l'année. Durant toute l'année, nous pouvons accorder des contributions aux frais de voyage, même pour les enfants qui ne participent pas à l'un ou l'autre des séjours de vacances. Toutefois, les demandes de subsides doivent nous être envoyées **au moins 2 mois avant l'entrée en Suisse.** Demandez-nous le prospectus « Contributions aux frais de voyage » et la feuille « Informations pour les voyages par avion ».

Voyages : En train. En général, les voyages sont effectués en groupe. Ils sont accompagnés.

Répartition des frais - Par les trois exemples suivants, nous voulons souligner que pour les parents qui désirent que leur enfant aille faire un séjour en Suisse, les frais peuvent être variés.

— Lorsqu'un enfant peut passer son séjour de vacances dans une famille suisse qui l'accueille gratuitement, les parents de l'enfant en question n'ont pas de frais de séjour à prendre à leur charge.

— Par contre, pour un autre enfant, un séjour de convalescence coûteux peut être nécessaire et les parents n'ont pas toujours les moyens de payer les frais ou ne peuvent prendre qu'une partie de ces frais à leur charge.

— Pour certains participants, les frais de voyage sont minimes parce qu'ils n'habitent pas très loin de la Suisse. Pour d'autres, les frais de voyage représentent plusieurs fois le montant du revenu mensuel des parents parce qu'ils vivent dans des pays très éloignés.

Il est important que chaque enfant puisse passer son séjour dans son pays d'origine dans un endroit approprié.

Il est donc absolument nécessaire que tous les parents participent dans toute la mesure de leurs moyens au financement de nos campagnes de vacances.

Séjour :

— Auprès de membres de la famille ou de connaissances.

Une contribution symbolique en faveur du service de placements sera toujours la bienvenue.

— Auprès de familles d'accueil suisses.

Les familles accueillent gratuitement les enfants. Toutefois, nous serions reconnaissants aux parents dont l'enfant est reçu par une famille d'accueil, d'accorder une contribution symbolique aux frais de la campagne de vacances ; du fait de l'absence de l'enfant pendant environ 5 semaines, les parents se trouvent également déchargés de certains frais. Ces contributions permettent à un enfant malade ou qui a particulièrement besoin de détente d'être soigné ou accueilli en Suisse.

— Dans des homes d'enfants

Les frais de séjour seront entièrement ou partiellement à la charge des parents, suivant leurs revenus et le motif du séjour.

— Dans des colonies de vacances

Les frais de séjour seront entièrement ou partiellement à la charge des parents, suivant leurs revenus et le motif du séjour.

Inscriptions - Il ne faut pas envoyer un enfant passer ses vacances en Suisse contre son gré. Il en résulte des difficultés désagréables pour l'enfant et pour toutes les personnes concernées. Il peut même arriver que le séjour de vacances doive être interrompu.

Si vous désirer en savoir plus, n'hésitez pas à écrire tout de suite à :

Placements de vacances pour les enfants suisses de l'étranger

Fondation pour les enfants suisses de l'étranger — Fondation Pro Juventute

Seefeldstrasse 8 - Case postale
CH -8022 Zurich Téléphone 01.251.56.04

Colonie 1

du 30 Juin au 19 Juillet 1986

Maison de vacances, 1637 Charmey (Gruyère)

C'est pour la première fois que nous organisons une colonie dans le petit village de Charmey.

Charmey est à une demi-heure de voiture de Fribourg et près du Lac de la Gruyère.

Le programme prévoit des excursions en direction de la Suisse romande ou dans la région des lacs de Brienz et de Thoune, ainsi que la visite de la fromagerie de Gruyère située à proximité. Et qui sait si, par mauvais temps, l'un ou l'autre des participants n'essayera pas de fabriquer lui-même un fromage de Gruyère dans la maison de vacances bien aménagée ?

Logement dans des chambres à plusieurs lits.

Colonie 2

Du 19 Juillet au 9 Août 1986

Maison de vacances « Säntisblick », 9642 Ebnat-Kappel

Rien que le nom de la maison de vacances « Säntisblick » fait deviner que cette colonie a lieu dans une région de montagne.

On arrive à Ebnat-Kappel soit de St-Gall en passant par Herisau/Wattwil, soit de Zurich en passant par Rapperswil/Uznach et le col du Ricken.

La maison, très bien aménagée, se trouve à 1050 m d'altitude au-dessus d'Ebnat-Kappel et offre une vue magnifique sur les montagnes avoisinantes.

Logement dans des chambres à plusieurs lits.

Colonie 3

Du 7 au 26 Juillet 1986

Camp itinérant - auberges de jeunesse Seefeldstrasse 8, 8022 Zurich

Une fois encore, nous organisons une colonie dans le nouveau canton du Jura, qui a vu le jour en 1978.

Pendant la première semaine, nous logeons à l'auberge de jeunesse de Delémont qui vient de s'ouvrir. Nous aurons l'occasion de faire de nombreuses excursions à Bâle, Moutier, Porrentruy et autres localités. Nous pouvons aussi faire des tours à vélo ou des randonnées, nager ou jouer au minigolf.

Au cours de la deuxième semaine, nous découvrirons une autre région : les Franches Montagnes. Aux yeux des Jurassiens, les Franches Montagnes ont valeur de symbole. La vie y est simple et authentique. Si le beau temps est de la partie, nous vivrons toute une semaine sous tente et découvrirons ainsi la vie « simple ».

Notre vie vagabonde se terminera en Haute-Argovie et dans l'Emmental. Nous voyagerons avec des chars attelés d'un cheval. Chaque participant aura l'occasion, sous surveillance, de conduire un char tiré par un cheval Hafling. A midi, de petits groupes se chargeront de préparer le repas ou s'occuperont des chevaux. Tu apprendras non seulement à atteler mais aussi à nourrir et soigner un cheval.

nota Bene !

— Le nombre des participants est limité à 25

— Age des participants : 12 à 15 ans

— Les participants doivent être sportifs et aimer les animaux.

Colonie 4

Du 26 Juillet au 16 Août 1986

Maison de jeunes « Kobelhöhe », 9244 Niederuzwil SG

Cette année encore, nous organisons une colonie à Niederuzwil dans le canton de St-Gall. La maison bien aménagée, rénovée en 1983, est située un peu à l'écart, à l'orée de la forêt d'Uzwil, sur une colline.

La grande place de jeux devant la maison et la forêt avoisinante invitent à toutes sortes de jeux en commun. Ceux qui, le soir, ne sont pas fatigués par les activités de la journée peuvent se retrouver autour d'un feu de camp ou dans la cave de jeux.

Logement dans des chambres à plusieurs lits.

Colonie 5

Du 7 au 26 Juillet 1986

Maison de vacances « Chapella », 7549 Cinuos-Chel

La maison de vacances « Chapella » est un ancien hospice. L'imposante tour et les anciens communs font penser à une forteresse. L'hospice fut construit au XVIIe siècle. Pas très loin de Cinuos-Chel, se trouve l'une des entrées du Parc national suisse. Le programme prévoit en outre une excursion à Davos ou à St-Moritz ainsi qu'un petit voyage à Coire, la capitale du canton.

Mais après chaque excursion, nous sommes heureux de retrouver l'Engadine où vivent les Rhétoromans qui nous saluent d'un aimable « Allegra » (« Réjouis-toi »).

Logement dans des chambres à plusieurs lits.

Colonie 6

Du 21 Juillet au 9 Août 1986

Casa Siesta, 6822 Arogno

Le canton du Tessin ensoleillé et tourné vers le sud, jouissant d'un climat doux et presque méditerranéen, est souvent appelé la « terrasse ensoleillée » de la Suisse.

Une route de montagne étroite et sinueuse grimpe pendant 5 km de Maroggio à Arogno. Le village est situé sur un plateau montagneux dominant de haut le lac de Lugano. La région offre de nombreuses possibilités de randonnées et d'excursions. La visite de la Suisse en miniature près de Melide, et la dégustation de pizzas dans un sympathique restaurant tessinois se doivent de figurer au programme.

La maison récemment rénovée se trouve au milieu du village, près de l'église. La place de jeux publique est à 5 minutes de la maison, de sorte que les participants auront certainement l'occasion d'entrer en contact avec des enfants du village.

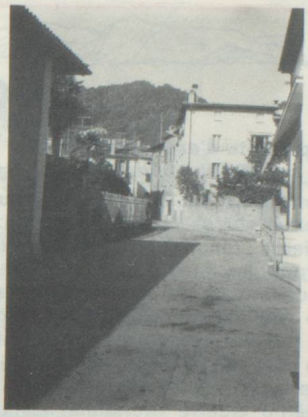

Logement dans des chambres à plusieurs lits.

Colonie 7

Du 9 au 29 Août 1986

Maison de vacances de l'UCJG, 3178 Kandersteg

Kandersteg (1200 m), une station de villégiature d'été et d'hiver, occupe une position-clé entre l'Oberland bernois et le Valais. On y parvient soit par une très bonne route venant de Spiez, soit par le train.

La maison, en grande partie rénovée, est située un peu à l'écart du village, au bord de la Kander. La forêt voisine et la place de jeux attenante à la maison invitent au sport et au jeu.

Mais que serait un séjour à Kandersteg sans une excursion au lac d'Oeschinen à 1600 m d'altitude, un pittoresque lac de montagne d'où s'élèvent les parois rocheuses et abruptes de la Blümlisalp (3667 m) et du Fründenhorn (3369 m) ?

Outre les randonnées, le programme prévoit entre autres des excursions aux lacs de Brienz et de Thoune ou un saut dans le Valais.

Logement dans des chambres à plusieurs lits.